

Vos questions / nos réponses

Dépistages dans le cadre du service probation réinsertion pénitentière spip

Par [Profil supprimé](#) Postée le 08/06/2011 12:01

j'ai 35 ans un traitement de subutex que j'ai augmenté suite à la reprise d'un travail je fume très occasionnellement mais j'ai fumé plus de 10g par jour plus le reste les presque 20 dernières années le juge d'application des peines m'a dit qu'il n'hésiterais pas à faire sauter mon sursis (3mois) je n'ai jamais fait de prison je n'ai plus mes enfants et il m'est arrivé de refumer très occasionnellement quand je perd tout espoir mais j'ai peur que le test soit positif car 20ans c même incrusté dans les os(j'ai lu). vous me conseillez un test sanguin ou d'urine sachant que j'ai un traitement de lasilix en plus du reste!!? merci

Mise en ligne le 09/06/2011

Bonjour,

Nous ne sommes pas sûrs d'avoir bien compris votre situation, dans quelles circonstances vous avez à faire ce test, et votre question, sur le choix du dit test.

Sachez que le THC (molécule active du cannabis) reste dépistable:

- dans les urines jusqu'à 5 jours pour un usage occasionnel et jusqu'à 70 jours pour un usage régulier.
- dans le sang pendant 24 heures quel que soit l'usage.

Si nous notre réponse reste insuffisante, n'hésitez pas à nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7j/7).

Cordialement.